



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : nicolas.kieffer@marne.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 06 janvier 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Pôle équilibre territorial et rural

Nom de la structure porteuse : PETR du Pays de Châlons-en-Champagne

Si protocole de préfiguration : date de signature : 28 juillet 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- préfet de la Marne
- Nom: PETR du Pays de Châlons-en-Champagne, nature: PETR, SIREN: 200075497
- Nom: CA de Châlons-en-Champagne, nature: CA, SIREN: 200066876
- Nom: CC de la Région de Suippes, nature: CC, SIREN: 200042620
- Nom: CC de la Moivre à la Coole, nature: CC, SIREN: 200043438
- Nom: Grand Est, nature: region, SIREN: 44
- Nom: Marne, nature: departement, SIREN: 51

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- PCAET
- Projet alimentaire territorial
- CPER
- SDAGE
- SAGE
- PGRI
- PAPI

- Atlas de la biodiversité
- Projet culturel de territoire
- plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine
- Schéma Régional de Développement du tourisme et des loisirs
- PRPGD
- Schéma Régional de Développement du sport
- Feuille de route santé
- Stratégie régionale biodiversité
- CPRDFOP
- Business Act
- SRDEII
- SRADDET

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de ville
- Pacte offensive croissance emploi (Région)
- CRSD
- Contrat local de Santé
- LEADER
- OPAH
- Convention ANRU
- contrat de ruralité

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- France services
- Petites villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Axe 1 : renforcer l'attractivité résidentielle sur l'ensemble du territoire, en assurant la promotion et l'attractivité résidentielle auprès des habitants du Pays de Châlons et des actifs extérieurs au territoire, grâce à la création et au maintien d'habitats de qualité sur l'ensemble du territoire
- Axe 2 : maintenir une offre de proximité, renforcer l'accès aux services de proximité sur l'ensemble du territoire et adapter les services au vieillissement de la population
- Axe 3 : renforcer l'attractivité économique sur l'ensemble du territoire, l'emploi et la formation, en assurant la promotion et l'attractivité

économique du territoire, en mettant en adéquation le développement des filières économiques avec les mutations du travail / les qualifications des emplois recherchés par les entreprises

- Axe 4 : promouvoir une agriculture raisonnée et durable, en accompagnant le développement des nouvelles filières agricoles
- Axe 5 : renforcer la visibilité et l'attractivité touristique sur l'ensemble du territoire et bâtir une destination touristique à part entière pour Châlons et sa région, en développant l'attractivité du territoire par la mise en place de nouveaux produits et services touristiques
- Axe 6 : devenir un territoire à énergie positive, en développant la rénovation énergétique du patrimoine bâti du territoire / une "économie écologique", en préservant et protégeant le patrimoine naturel, en valorisant et en communiquant sur le potentiel vert du territoire, tout en agissant sur les risques
- Axe 7 : vers des mobilités durables, plus vertueuses et collaboratives sur l'ensemble du territoire, en promouvant des déplacements plus écologiques, en sensibilisant à une mobilité plus verte et partagée, tant pour les mobilités résidentielles que fonctionnelles

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Non

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Economie sociale et solidaire
- Emploi et Insertion
- Soutien aux filières innovantes et de R&D
- Tourisme durable
- Economie, production et consommation durable

- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Logistique et Fret
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Formation professionnelle
- Education
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 60

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 34

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 4

Liste des partenaires socio-économiques : SEMCHA, Aéroport Paris-Vatry, Chambre de commerce et d'industrie de Marne en Champagne, Chambre d'agriculture de la Marne, Chambre des métiers et de l'artisanat de la Marne, Marne Développement, Banque des Territoires, DT ARS, ADEME, Etablissement public foncier du Grand Est, Comité de développement du Pays de Châlons-en-Champagne, Commune de Châlons-en-Champagne, Commune de Compertrix, Commune de Suippes, Commune de Villers-le-Château, Commune de Soudron, Commune de Fagnières, Commune de St-Gibrien, Commune de St-Memmie, Commune de Recy, Commune de La

Veuve, Commune de St-Hilaire-au-Temple, et Commune de St-Martin-sur-le-Pré

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens et Ateliers

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Restauration et alimentation durable
- Circuits courts agricoles

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : Agence d'urbanisme

Mobilisation d'une ingénierie externe : NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 523.44M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 52.47M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires :
0€